

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Nantes



13 rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉCISIONS**

**Année 2022**

**Décision du 5 décembre 2022**

<b>12.2022-03</b>	<p><b><u>VOIRIE – RESEAUX DIVERS</u></b></p> <p><b>OBJET : Modification de statuts société EFFIVERT SPORT au profit de la société EFFIVERT SASU</b></p>
-------------------	---

**VU** l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**VU** les bons de commande passés auprès de la société SARL EFFIVERT SPORT – 4 La Chenillère – Saint Germain sur Moine – 49230 Sèvre Moine, et notamment le BC2022VRDTL076 en date du 29 septembre 2022 et le BC2022PATTLO90 en date du 10 octobre 2022,

**Considérant** qu'en date du 30 septembre 2022, il a été procédé à la transmission universelle du patrimoine de la société EFFIVERT SPORT au profit de la société EFFIVERT SASU – 2 rue Pierre et Marie Curie – ZA de l'Abbaye III – 44160 Pontchâteau dans le cadre d'une opération de fusion-absorption,

**Considérant** le changement de dénomination de la société EFFIVERT SPORT en EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE à l'issue de la réalisation définitive de la fusion,

**Considérant** la nécessité de signer des avenants de transfert actant cette transmission universelle du patrimoine, étant entendu que ces avenants, ci-annexés, seront sans incidence financière,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 :** de conclure des avenant n° 1 actant le transfert des droits et obligations à charge de la société SARL EFFIVERT SPORT vers la société EFFIVERT SASU dans le cadre des bons de commande précités à compter du 30 septembre 2022.

**ARTICLE 2 :** d'approuver la nouvelle dénomination de l'établissement secondaire, à savoir EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE, qui aura à charge la réalisation des prestations.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,  
Jean-Guy Cornu





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
**AVENANT DE TRANSFERT n°1**<sup>1</sup>

**EXE10**

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO  
13 rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

EFFIVERT SASU  
2 rue Pierre et Marie Curie  
ZA de l'Abbaye III  
44160 PONTCHATEAU

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Bon de commande : 2022VRDTL076**

**Entretien PA Les Fromentaux – Maisdon sur Sèvre**

■ Date du bon de commande : 29 septembre 2022

■ Délai d'exécution : avant la fin d'année 2022.

■ Montant initial du bon de commande :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 9 330,00 €
- Montant TTC : 11 196,00 €.

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant de transfert a pour objet de prendre acte du changement de titulaire du marché en raison d'une opération de Fusion Absorption à compter du 30 septembre 2022.

Cette opération a pour effet de transférer les prestations et obligations à charge de la société EFFIVERT SPORT dans le cadre du bon de commande n° 2022VRDTL076, vers la société EFFIVERT SASU, pour l'exécution des prestations en cours, suite à l'opération de Fusion-Absorption.

Le présent avenant acte également le changement de dénomination de EFFIVERT SPORT qui devient EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE à l'issue de la réalisation définitive de la fusion.

La société EFFIVERT SASU détient un établissement secondaire dénommé EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE qui aura à charge de mener à bonne fin la réalisation des prestations.

Le nouveau titulaire du marché est la société EFFIVERT SASU, immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro SIREN 834 073 348. La société EFFIVERT SASU se substitue sans rupture de continuité dans tous les droits et obligations découlant du bon de commande n° 2022VRDTL076 :

### **EFFIVERT SASU**

2 Rue Pierre et Marie CURIE – ZA de l'Abbaye III  
44160 PONTCHATEAU  
SIRET : 834 073 348 00023

L'établissement secondaire EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE aura à charge de mener à bonne fin la réalisation des prestations du bon de commande.

### **EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE**

4 La Chenillère  
Saint Germain sur Moine - 49230 SEVRE MOINE  
SIRET : 834 073 348 00031

Les paiements à intervenir au titre du marché seront réglés par virement au compte bancaire de l'établissement secondaire EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE selon le RIB suivant :

RECHERCHER LE RIB

Les clauses du bon de commande initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

RECHERCHER LE RIB

- Montant du bon de commande transféré : 9 330,00 €

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant n° 1 a une incidence financière sur le montant du :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

## E - Signature du titulaire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Le Président,  
Jean-Guy Cornu

Publication sur le site  
internet le : 09/12/2022





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
**AVENANT DE TRANSFERT n°1<sup>1</sup>**

**EXE10**

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO  
13 rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

EFFIVERT SASU  
2 rue Pierre et Marie Curie  
ZA de l'Abbaye III  
44160 PONTCHATEAU

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Bon de commande : 2022PATTL090**  
**Entretien EV gare de La Haye Fouassière**  
**Entretien EV de la Braussière**

■ Date du bon de commande : 10 octobre 2022

■ Délai d'exécution : avant la fin d'année 2022.

■ Montant initial du bon de commande :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 671,60 €
- Montant TTC : 805,92 €.

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant de transfert a pour objet de prendre acte du changement de titulaire du marché en raison d'une opération de Fusion Absorption à compter du 30 septembre 2022.

Cette opération a pour effet de transférer les prestations et obligations à charge de la société EFFIVERT SPORT dans le cadre du bon de commande n° 2022PATTL090, vers la société EFFIVERT SASU, pour l'exécution des prestations en cours, suite à l'opération de Fusion-Absorption.

Le présent avenant acte également le changement de dénomination de EFFIVERT SPORT qui devient EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE à l'issue de la réalisation définitive de la fusion.

La société EFFIVERT SASU détient un établissement secondaire dénommé EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE qui aura à charge de mener à bonne fin la réalisation des prestations.

Le nouveau titulaire du marché est la société EFFIVERT SASU, immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro SIREN 834 073 348. La société EFFIVERT SASU se substitue sans rupture de continuité dans tous les droits et obligations découlant du bon de commande n° 2022PATTL090 :

#### **EFFIVERT SASU**

2 Rue Pierre et Marie CURIE – ZA de l'Abbaye III  
44160 PONTCHATEAU  
SIRET : 834 073 348 00023

L'établissement secondaire EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE aura à charge de mener à bonne fin la réalisation des prestations du bon de commande.

#### **EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE**

4 La Chenillère  
Saint Germain sur Moine - 49230 SEVRE MOINE  
SIRET : 834 073 348 00031

Les paiements à intervenir au titre du marché seront réglés par virement au compte bancaire de l'établissement secondaire EFFIVERT SAINT GERMAIN SUR MOINE selon le RIB suivant :

Les clauses du bon de commande initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

■ Montant du bon de commande transféré : 671,60 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant n° 1 a une incidence financière sur le montant du :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

## E - Signature du titulaire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Le Président,  
Jean-Guy Cornu

Publication sur le site  
internet le : 09/12/2022